

CONDITIONS GENERALES

Inscription

Toute inscription, est définitive et engage le participant a payé la somme due.
Les prix mentionnés sur le site sont TTC.

Résiliation par le participant

Toute inscription revêt un caractère obligatoire.

En fonction du délai entre la date d'annulation par rapport à la date de début de la formation, une dispense totale ou partielle du s'applique selon les dispositions suivantes :

- Jusqu'à 30 jours avant le début du cours : 100% de la somme payée
- 29 et 10 jours : 50% de la somme payée ou un voucher de la même valeur pour un autre cours ;
- Annulation communiquée 9 jours ou moins avant le début du cours : pas de remboursement ;

Paiement

Sauf accord express, le paiement de la totalité du cours doit intervenir avant le début de celui-ci.

Planification et organisation des cours, nombre de participants

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit de reporter des cours et/ou de déplacer le lieu du déroulement.

Un nombre maximal est fixé pour chaque cours afin de garantir la qualité de la formation. Les places sont réservées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et pour autant que le paiement du cours soit effectué dans les délais impartis. Si le nombre minimal de participants n'est pas atteint, imedia fixera une date de remplacement.

En cas d'annulation du cours par imedia, la finance d'inscription sera intégralement remboursée.

Déroulement des cours

imedia se réserve le droit d'exclure qui perturbe le bon déroulement du cours par un comportement, des actes ou paroles irrespectueux envers les formateurs et/ou les participants.

Enregistrement audio et vidéo

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio dans nos locaux sans notre consentement explicite.

Absence

Les sessions manquées ne peuvent pas être rattrapées et ne sont pas remboursées.

Assurances

L'utilisation des installations de imedia s'effectue aux risques et périls des participants et nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages que ces derniers pourraient subir dans nos locaux. Pour cela, le participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile suffisante. Par ailleurs, imedia ne saurait être tenu responsable de vols ou de pertes à l'intérieur de ses locaux.